

Mise en ligne : 23 août 2018.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE ET INDUSTRIELLE DU BAOL, à Diourbel (Sénégal)

S.A., 1<sup>er</sup> juin 1920.

---

Renseignements financiers  
Société électrique et industrielle du Baol  
(*Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, 1921, p. 31)

L'assemblée générale de la Société électrique et industrielle du Baol, tenue le 21 novembre 1920, a décidé de porter le capital à 750.000 francs ; les 250.000 francs d'augmentation ont été souscrits aussitôt.

---

SÉNÉGAL  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 23 août 1926)

Situation industrielle. — L'usine de Loba, en cours de montage, a reçu ses moteurs. À Diourbel, la Société d'électricité double ses moyens d'action et installe un second moteur Diesel.

---

SÉNÉGAL  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 5 novembre 1926)

Industrie. — On prévoit que l'usine électrique de Louga fonctionnera le 1<sup>er</sup> octobre ; à Diourbel, la Société électrique et industrielle du Baol installe un second moteur Diesel.

---

SÉNÉGAL  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 28 février 1927)

Industrie. — A Louga l'éclairage électrique sera donné dans les premiers jours de janvier. À Diourbel, l'huilerie traite une moyenne de trois tonnes de graines par jour.

---

[Reconstitution]

SÉNÉGAL  
La vie économique  
Dans les sociétés  
(*Les Annales coloniales*, 25 février 1930)

La Société électrique et industrielle du Baol s'est constituée au capital de 1 million 800.000 francs à Diourbel. Le but est principalement l'éclairage électrique de la ville, ainsi que la production et la distribution de la force, la fabrication et la vente de la glace, et, en général toutes opérations industrielles et commerciales.

*Mathieu Joseph Ferdinand PRADON, président*

Né le 30 janvier 1869 à Tournon (Ardèche).  
Fils de J.-B. Joseph Pradon et de Marguerite Coursodon.  
Chef d'escompte, gérant et directeur d'agences du Crédit lyonnais.  
Président de la S.A. Pradon & Cie à Marseille, maison fondée en 1872, au capital de 1,1 MF. Droguerie en gros. Chiffre d'affaires : 40 à 60 MF/an.  
Officier du Nicham Iftikhar (1921).  
Administrateur de la Sté marseillaise d'outre-mer, à Saïgon.  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Marseillaise\\_d'outre-mer.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Marseillaise_d'outre-mer.pdf)  
Chevalier de la Légion d'honneur du 7 décembre 1932 (min. Colonies), parrainé par David Jessula :  
président depuis dix ans du Syndicat de la droguerie en gros, des commerces et industries annexes, comprenant 105 adhérents,  
président de diverses sociétés dont la SEIB à Diourbel (Sénégal)  
et la Cie générale africaine (Maroc).  
A découvert les vertus tinctoriales et tannantes du bois de Tizerath, parasite des terres en friches du Maroc et de l'Ouest de l'Algérie. Prit en 1911 un brevet sous le nom de Marty & Pradon. Exploitait alors 1.000 à 1.500 t./an. A cédé le brevet à la maison Gillet, de Lyon.  
Par ses débouchés à l'étranger, a développé au Maroc la culture du coriandre, passé de 800 à 3.000 t., et du cumin, de 500 à 3.000 t.  
A développé la vente des épices de Madagascar, particulièrement girofles et piments, qui ont supplanté celles de Zanzibar et du Mozambique.  
A lancé il y a deux ans, avec deux autres maisons, la culture du psyllium, graine médicinale cultivée sur 2.000 ha dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône et presque exclusivement exportée aux USA.

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies  
(*Journal officiel de la République française*, 22 octobre 1932)

Pradon (*Mathieu-Joseph-Ferdinand*), négociant, président du syndicat de la droguerie ; 43 ans 8 mois de pratique professionnelle. Participation à l'Exposition coloniale de 1931: vice-président des classes 39, 41 et 42.

---

Huileries au Sénégal (fin 1941) (chiffres arrondis)  
(*Bulletin des matières grasses*, 1944)

| Sociétés   | Cercles    | Capacité en huile (t.) | Besoins en arachides décortiquées (t.) |
|--|------------|------------------------|--|
| Société des Huileries et Rizeries réunies de l'Ouest Africain (S. H. R. O. A.) | Kaolack    | 6.000                  | 13.640                                 |
| Société électrique et industrielle du Baol (S. E. I. B.)                       | Diourbel   | 4.800                  | 10.900                                 |
| Société électrique et industrielle de Casamance                                | Ziguinchor | 3.600                  | 8.180                                  |
| Huilerie du Cayor  | Louga      | 4.000                  | 9.090                                  |
|  |            | 18.400                 | 41.810                                 |

AEC 1951/359 — Société électrique et industrielle du Baol (S.E.I.B.),  
DIOURBEL (Sénégal).

Bureau à DAKAR : 6, rue Joris

Correspondant en France : M. D. Jessula, 15 bd de Belgique, MONACO.

Capital. — Société anon., fondée le 1<sup>er</sup> juin 1920, 32.400.000 fr. C. F. A. en 144.000 act. de capital et 18.000 actions de jouissance.

Dividendes en fr. C. F. A. — 1947 : act. cap. 32 fr. ; jous. 25 fr. ; 1948 : act. cap. 32 fr., jous. 25 fr.

Objet. — Éclairage électrique de la ville de Diourbel ; fabrique de glace alimentaire ; huilerie traitant la graine d'arachide ; décortiquage ; tourteaux ; réparations automobiles ; atelier mécanique (forge, ajustage, tour, soudure autogène) ; constructions métalliques (charpentes, réservoirs, pylônes).

Exp. — Huile d'arachides, tourteaux.

Conseil. — MM. David Jessula, présid. ; M[athieu] Pradon [droguerie en gros, Marseille. Chev. LH], présid. hon. ; G. Dunk<sup>1</sup>, Léon Pradon [droguerie en gros, Marseille, conseiller du comex. Adm. Sté nouvelle de produits alimentaires à Casablanca et Planchers Pax à Rabat], Georges Jessula [fils de David], P. Rosa, F[élix] Valabrègue [huilier marseillais, comm. cptes Cie immob. franco-oranaise, adm. Huileries et savonneries du Maroc].

<sup>1</sup> Gérard Dunk : successeur, en 1937, de Jacques Jessula (le frère de David), décédé, au conseil des Hauts-Plateaux indochinois.

David JESSULA, président

Né le 26 décembre 1874 à Corfou (Grèce).  
Fils de Mandolino Jessula et Rembitza Israël.  
Naturalisé le 21 novembre 1910.  
Marié le 26 décembre 1912 avec Gemma Da Fano.  
Un fils : Georges

Envoyé en 1903 à Saïgon par la maison Allatini, de Marseille,  
Chevalier de la Légion d'honneur en 1923  
comme directeur de la Cie de commerce et de navigation d'extrême-Orient  
(voir encadré)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf)

Directeur général de la CCNEO à Marseille (1921).  
Administrateur de la CCNEO (1923) et de plusieurs de ses filiales

Administrateur (1929), puis président de la Société électrique et industrielle de Baol  
à Diourbel (Sénégal).

Officier de la Légion d'honneur du 13 février 1952 (min. France d'outre-mer) :  
A développé et amélioré la production d'huile d'arachide du Sénégal, rajeunissant le  
matériel employé pour permettre une utilisation rationnelle de la matière première ainsi qu'un  
acheminement des produits à bas prix de revient (transports d'huile en vrac).

A participé à la création, à Dakar, d'une raffinerie d'huile d'arachide et d'une fabrique de  
fûts, à l'installation de stations de stockage à Dakar, Oran et Alger.

A considérablement développé la production et la distribution électrique dans le Baol par  
l'installation d'une centrale moderne de 600 CV ainsi que la production du froid à Diourbel.

Adr. : 15, bd de Belgique, Monaco.

Décédé le 26 septembre 1966.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Légion d'honneur

*(Le Journal officiel de la République française, 15 février 1952)*

Officier

Jessula (David), président de la Société électrique et industrielle du Baol, à Diourbel.  
Chevalier du 12 août 1923.

LÉGION D'HONNEUR

Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches  
*(Journal officiel de la République française, 1<sup>er</sup> janvier 1967)*

Chevalier

M. Jessula (*Georges-Armand-Alexandre*), administrateur délégué de la Société  
électrique et industrielle du Baol, Diourbel (Sénégal) ; 27 ans 2 mois de pratique  
professionnelle et de services militaires.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches  
*(Journal officiel de la République française, 20 décembre 1968)*

Chevalier

M. Forestier (Jean-Marie-Abdon-Arsène), directeur général de la Société électrique et industrielle du Baol, à Diourbel (Sénégal) ; 23 ans 10 mois d'activité professionnelle et de services militaires.

---

## NATIONALISATION

EAUX ET ÉLECTRICITÉ DE L'OUEST AFRICAIN

Exercice 1978

Importants accords avec le Sénégal

.....  
La Compagnie EEOA a pris une participation de 50 MF CFA dans le capital de la Société électrique et industrielle du Baol (SEIB) qui entreprend la construction d'une huilerie d'une capacité de traitement de 200.000 tonnes d'arachide en coque dans la zone industrielle de Diourbel au Sénégal.  
.....

Gaz et Eaux, rapport 1982 :

La Compagnie des E.E.O.A. détient, en outre, des participations minoritaires dans diverses sociétés exerçant leurs activités en Afrique, notamment :

- La Société électrique industrielle du Baol - S.E.I.B. (dont E.E.O.A. détient 3,1 % du capital) a connu un exercice 1981 difficile, la nouvelle usine mise en service n'ayant pu fonctionner à pleine capacité du fait de la faible quantité d'arachide à triturer en raison des mauvaises récoltes liées à la sécheresse. Il en est résulté une perte de 828,4 millions de francs CFA.

---